

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.

Rue de Lorraine, 43.

à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 2 exemplaires sont

annoncés dans le journal.

## INSÉRIONS :

Annouées . . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames . . . . . 30 id.

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Bilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10, à Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours, à l'AGENCE-DALGOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

## ABONNEMENTS :

Un An . . . . . 12 Francs.  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

On traite de gré à gré pour les autres insertions.

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

Pour l'étranger les frais de poste en sus.

Monaco, le 31 Août 1869.

Le compte-rendu de la distribution des prix que nous avons fait dans un de nos précédents numéros, a amené sous notre plume le nom de cette honorable et utile congrégation religieuse dont les membres prennent le titre de *Frères de la doctrine chrétienne*. Bien des personnes ne connaissant que de nom ou de vue ces modestes pionniers de l'instruction, on nous saura gré, sans doute, de donner ici quelques aperçus historiques sur la création et le mode de fonctionnement de cette congrégation.

Le Frères de la doctrine chrétienne ont été institués à Reims, en 1679, par l'abbé de la Salle, dans le but de répandre gratuitement l'instruction dans la classe ouvrière. Ils comptent donc, aujourd'hui, cent quatre-vingt-dix ans d'existence.

Ce fut le Pape Benoît XIII qui les érigea en congrégation religieuse, quarante-six ans après leur création, et six ans après la mort de leur fondateur. Les frères des écoles font les vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance, mais, d'après leurs statuts, aucun prêtre ne peut être admis parmi eux. Leur fondation a coûté de fortes sommes d'argent, beaucoup de travail et encore plus de peine et de persévérance à l'abbé de la Salle. Hâtons-nous de dire que, comme compensation, le modeste chanoine de Reims a eu la satisfaction, avant de mourir, de voir son œuvre en pleine prospérité.

La révolution de 1789 ayant imposé aux ordres religieux le serment à la Constitution, les Frères refusèrent de le prêter et ils furent chassés de France; ils n'y rentrèrent qu'en 1801, année où fut signé le concordat.

Un laps de temps très court suffit à ces hommes pleins de foi dans leur mission civilisatrice, pour relever leur institut et fonder de nouvelles maisons dans les principales villes de l'Empire Français. Enfin le 8 septembre 1805, ils reprurent leur habit d'ordre que tout le monde connaît, et qu'ils avaient quitté depuis seize ans. Trois ans plus tard, c'est-à-dire en 1808, leur congrégation fut légalement reconnue et approuvée comme corps enseignant.

En 1824, l'institution de l'abbé de la Salle comptait 197 maisons en France, 5 en Italie, 5 en Belgique et 3 dans les colonies françaises; elles comprenaient, en tout, un personnel de 1800 frères. Enveloppés dans la réprobation qui frappa les ordres religieux en 1830, les Frères des écoles se virent supprimer les subsides du gouvernement; mais leur zèle ne fit que s'accroître, et c'est de cette époque que date la création des cours du soir pour les

adultes. On sait qu'une foule d'ouvriers, tous hommes faits, tirent un profit immense de ces cours; plusieurs d'entre eux leur ont dû et leur doivent encore de briller au premier rang dans la carrière qu'ils avaient ou qu'ils ont embrassée.

La méthode d'instruction employée par les Frères est la *méthode simultanée*. Ils apprennent aux enfants à lire le français et le latin, les livres imprimés et les manuscrits, l'histoire sainte, les éléments de la langue française et de l'arithmétique. Depuis 1831 ils ont ajouté à leur programme, la géométrie, la géographie et l'histoire.

Comme toutes les institutions que le progrès prend sous sa puissante égide, celle des Frères a prospéré dans ces derniers temps, au-delà de toute espérance; aussi le conseil de la congrégation, en présence de ce succès remarquable, a-t-il décidé, il y a quelques années, d'étendre les attributions des Frères de la doctrine chrétienne. D'abord exclusivement destinés à instruire gratuitement les pauvres, ils ont créé des pensionnats payants. L'enseignement des langues mortes est seul exclu du programme de ces nouvelles maisons. A part cela les élèves y apprennent tout ce qui a trait à l'industrie, au commerce et aux arts.

Comme on le voit, la congrégation des frères de la doctrine chrétienne est une ancienne et noble institution qui a déjà fait ses preuves; aussi le gouvernement éclairé de notre Auguste Souverain a-t-il été on ne peut mieux inspiré, lorsqu'il a confié l'enseignement primaire, dans la Principauté, à ces modestes hommes dévoués à l'enfance, à ces pieux ouvriers de l'émancipation intellectuelle qui considèrent l'accomplissement de leur tâche comme un devoir imposé par la solidarité humaine.

Disons, en terminant, que S. A. S. le Prince Charles III, dans sa paternelle sollicitude, a voulu, que les Frères ajoutassent à leur programme, l'enseignement du chant et du dessin linéaire.

## NOUVELLES LOCALES.

Tandis que grâce à l'esprit de progrès dont est animé le gouvernement du Prince Charles III, notre ville se transforme en s'embellissant, et que de toutes parts s'accomplissent de nombreux travaux d'utilité publique, l'administration de la Société des Bains de mer désireuse de se mettre à la hauteur des destinées de notre pays, fait exécuter, de son côté, des embellissements remarquables dans ses splendides jardins de Monte Carlo.

L'établissement du Casino tel qu'il a existé jusqu'à ce jour ne suffisait plus aux exigences de ses nombreux visiteurs; ses allées, ses promenades, sa terrasse, ses jardins devenaient trop étroits, et il fallait songer sérieusement à les agrandir. On a donc mis la main à l'œuvre, et bientôt tout sera terminé.

Au-dessous de l'immense terrasse qui fait face à la mer, on en a construit une autre plus vaste encore qui touche à la ligne ferrée qu'elle domine. A gauche, surplombant toujours la voie, et descendant jusqu'à la gare de Monte Carlo par des pentes douces, des jardins complantés d'orangers, de citronniers, de palmiers, de lauriers-rose, s'étendent en amphithéâtre. Ces nouveaux jardins sont clos par une magnifique grille vert et or, qui part de la gare et vient aboutir, en formant le demi cercle à l'entrée de la place de Monte Carlo. Elle suit ainsi la voie destinée aux voitures, qui feront le service du chemin de fer au Casino.

Du côté de la gare, en face d'une avenue réservée au piétons, on a disposé un vaste emplacement qui recevra une plantation de palmiers. Une vingtaine de ces arbres formeront, sur ce point, un bosquet oriental. L'accès de ces jardins aura lieu par trois endroits différents, du côté de la gare de Monte Carlo; dans l'un d'eux placé en face d'une entrée s'ouvrant sur le chemin des voitures, se trouve une cascade où figureront des sujets mythologiques. La chute d'eau sera alimentée par un lac en miniature entretenu lui-même par un petit ruisseau qui serpentera au milieu des bosquets.

La grande terrasse dont nous avons parlé tout à l'heure sera comme celle qui la domine, complantée d'arbres orientaux et des plus beaux spécimens de la flore d'Afrique. Elle se reliera à l'ancienne par un double escalier de marbre, au centre, et par des allées bordées de fleurs à droite et à gauche.

Un tir au pigeon calqué sur les modèles de ceux existant à Paris, est en construction sur le point extrême de Monte Carlo, de l'autre côté du chemin de fer; il sera mis en communication avec les jardins au moyen d'un pont en fer placé au-dessus de la voie ferrée. Ce pont sera une véritable œuvre d'art.

Si maintenant nous quittons les travaux accomplis dans les nouveaux jardins pour nous occuper de ceux relatifs à la construction, nous voyons qu'on procède en hâte à l'achèvement du bâtiment qui servira de succursale à l'Hôtel de Paris, et qu'on transforme la toiture à pignons du Casino en terrasse à l'italienne. Hâtons-nous de dire que cette transformation est des plus heureuses; le genre italien

convenant beaucoup mieux à nos contrées si pleines de lumière.

A côté du nouvel hôtel, les mineurs ont à peu près achevé de creuser les rochers sur lesquels sera élevée bientôt une salle à manger plus richement décorée encore que celle de l'Hôtel de Paris, de toutes parts enfin, les œuvres d'art et d'utilité avancent rapidement, au point de rendre méconnaissables pour les visiteurs revenant après deux ans d'absence, ces féeriques jardins de Monte Carlo qui n'auront bientôt rien à envier à ceux de Sémiramis.

Les chevaux de l'un des omnibus faisant le service entre Monaco et Menton se sont emportés, dimanche matin à huit heures, au moment où ils longeaient la promenade de S'-Martin. Ils ont heurté un candélabre à gaz qu'ils ont brisé, puis il ont continué leur course désordonnée jusqu'à la place d'armes où les nommés Sébastien Giacchieri et François Gaziello sont parvenus à les arrêter. Deux femmes se trouvaient dans cette voiture ; elles en ont été quittes pour la peur.

La canicule a pris fin depuis le 25 août. Un fait curieux à constater, c'est qu'avant cette date il faisait moins chaud qu'aujourd'hui. L'automne qui s'avance à grands pas promet en effet d'être très chaud.

M. Léon Affairous, vient de publier, à Nice, un volume ayant pour titre *Indicateur des Alpes-Maritimes et de la Principauté de Monaco*. Cet ouvrage renferme les renseignements les plus utiles pour les voyageurs ; aussi le recommandons-nous à leur attention.

#### Chemin de fer de Coni à Vintimille.

Nous avons annoncé sommairement, dans notre dernier numéro, et d'après le *Journal de Nice*, qu'il était question de créer une ligne ferrée entre Coni et Vintimille. Ce projet, dû à un ingénieur italien M. Agudio, a été présenté par son auteur au Conseil Général des Alpes-Maritimes.

M. Agudio a pensé, non sans raison, que le jour où le tunnel du Mont-Cenis sera percé, toutes les productions agricoles du Piémont et de la Lombardie prendront cette voie pour entrer en France. Elles abandonneront ainsi le chemin du Col de Tende, souvent impraticable en hiver, et cela au détriment du midi de la France en général et du département des Alpes-Maritimes en particulier.

Or, que faut-il pour remédier à cet état de choses futur ? créer une ligne ferrée par le Col de Tende. Pour arriver à ce but, M. Agudio propose un système de chemin de fer pouvant fonctionner sur les pentes abruptes des montagnes, sans avoir recours, par conséquent, aux tunnels.

Voici, en peu de mots, en quoi consiste l'ingénieux système de traction de M. Agudio.

Imaginez, un tronçon de chemin de fer ordinaire, établi sur le versant très incliné d'une montagne, et que l'on fixe sur l'axe de la voie un rail, placé à plat, à la hauteur de vingt millimètres environ au dessus du niveau des rails ordinaires ; sur ce tronçon se trouve un véhicule spécial, dit *locomoteur*, qui doit faire l'office de la locomotive, pour remorquer les trains à la montée et les accompagner à la descente, faisant, en quelque sorte, la navette. Ce véhicule, outre ses roues verticales, est muni de six roues horizontales, accouplées ensemble trois à trois du même côté, au moyen de bielles et manivelles.

Ces roues sont à l'hauteur du rail placé sur l'axe de la voie (rail central) et deux à deux pincement entr'elles très fortement ce rail par l'action de ressorts énergiques.

On comprend, que la pression de ces couples de roues contre le rail central détermine une espèce de liaison entre la voie et le locomoteur, liaison analogue à celle qui se produit entre les rails ordinaires et les roues motrices d'une locomotive par l'effet du poids de celle-ci : c'est-ce qu'on appelle *adhérence*.

Jusqu'ici, la description que nous avons donnée démontre qu'il existe une grande analogie entre le locomoteur Agudio et la locomotive qui avait été proposée, il y a vingt-deux ans, par M. le baron Segulier, député et membre de l'Institut, et qui a été imitée par M. Fell, dans ses locomotives du Mont-Cenis.

C'est dans la façon d'employer la force, que le système Agudio diffère essentiellement de ceux de MM. Segulier et Fell. Au lieu de placer le générateur de la force, c'est-à-dire la chaudière à vapeur, sur le même véhicule portant l'appareil des roues horizontales qui produit l'adhérence, M. Agudio a débarrassé son locomoteur de ce lourd fardeau qui limite la puissance de la machine, soit à cause des dimensions restreintes qu'on peut donner à la chaudière, soit à cause du poids considérable de cette chaudière surchargeant toujours la machine. Ainsi au lieu de créer la force sur le même véhicule de traction, M. Agudio reçoit cette force d'un moteur placé à un point fixe du chemin au moyen d'une transmission par câble, marchant à grande vitesse, dont l'usage est fréquent dans l'industrie, et que l'on connaît sous le nom de *transmission télodynamique*.

Ces détails, que nous empruntons au *Journal de Nice*, expliquent très succinctement et très clairement le système Agudio, et laissent comprendre la facilité de son application pratique dans les Alpes. Ce système qui a obtenu du reste le 1<sup>er</sup> prix à l'exposition universelle de 1867, a attiré l'attention du gouvernement français et de l'Empereur lui-même, de manière à faire accorder à M. Agudio pour son expérimentation, des subventions s'élevant à un million. Il a été fait également au jeune ingénieur la concession d'une ligne sur le versant français du Mont-Cenis, pour démontrer, par son fonctionnement, les qualités de ce mode de locomotion.

Mais M. Agudio qui pense que l'application de son système serait plus utile et plus productive à la fois faite à travers le Col de Tende, qu'à travers le Mont-Cenis, affirme que si les provinces de Coni, de Port-Maurice et le département des Alpes-Maritimes lui assurent l'apport d'un million, il se fait fort d'obtenir de la France le virement du million destiné aux essais de son système sur le Mont-Cenis, au profit de l'opération sur le Col de Tende.

L'auteur a la conviction que son invention une fois essayée sera adoptée et donnera des résultats inespérés. Il ne demande pas d'ailleurs aux contrées intéressées à l'exécution de cette voie des subventions immédiates ; ces dernières ne seront versées que lorsque le système proposé aura donné des résultats utiles sur le plan incliné du Col de Tende, à partir du village de Limon jusqu'au sommet du Col. De plus les sommes versées participeront aux bénéfices de l'exploitation.

M. Agudio demande simplement, en résumé, aux pays auxquels son système doit être utile, de l'aider dans son entreprise de progrès.

#### Nous lisons dans le *Sémaphore* :

L'ensemble des voies ferrées concédées et en cours d'exécution dans les départements des Bouches-du-Rhône, du Var, des Alpes-Maritimes, de Vaucluse, des Basses et Hautes-Alpes, comprend un réseau de 466 kilomètres. C'est au contrôle de ces travaux que pré-

side M. l'ingénieur Loujon ; son rapport résume leur état d'avancement.

Des trois tronçons liés directement à Marseille, un seul est fort avancé ; c'est le raccordement de la gare du Sud à la ligne de Toulon. On n'a encore rien commencé, ni pour la ligne directe de Marseille à Aix, ni pour l'embranchement de Marseille-Joliette à l'Estaque. Quoique l'embranchement de la gare du Sud soit à la veille d'être achevé, cette gare ne peut fonctionner sans bâtiments et les projets même de ces bâtiments ne sont pas présentés, ce qui ajourne encore l'ouverture de la seconde gare à une époque qui n'est pas déterminée. L'embranchement de l'Estaque pourrait être exécuté ; il n'a rien été fait dans ce but. Enfin, pour la ligne directe de Marseille à Aix, les projets définitifs étant approuvés, on compte que les travaux pourront être entrepris l'an prochain et terminés en 1872. La seule ligne dont l'ouverture est prochaine est celle d'Aix à Meyrargues. On fixe cette ouverture au mois d'octobre. Les travaux de la ligne d'Avignon à Salon sont également assez avancés, mais l'ingénieur fait ressortir avec juste raison que la mise en service de ce chemin ne sera pas réellement utile avant que la section de Salon à Miramas puisse être, elle aussi, exploitée.

Les lignes des Alpes, de Cavillon à Gap, et son annexe sur Digne, présentent divers degrés d'avancement, suivant les sections sur lesquelles on a pu commencer les travaux. L'achèvement complet n'est guère prévu avant 1874 ; il est certain, toutefois, que diverses parties pourront être livrées au public avant cette époque. Les tracés ont subi des modifications qui ont retardé les études ; sur certains points le travail entrepris présente de grandes difficultés ; en somme, pourtant, ces travaux marchent avec une activité dont le rapporteur paraît satisfait.

Quant aux annexes à la ligne de Nice, embranchement d'Hyères et embranchement de Grasse, le premier exige un supplément d'études. On n'en assigne pas moins comme terme de son achèvement le mois de juin 1871. Le second est en voie d'exécution et sera ouvert dans le courant de l'année prochaine.

Il en sera de même pour le prolongement de la ligne de Monaco à la frontière d'Italie. On ouvrira en octobre la section de Monaco à Menton et l'on attendra l'achèvement de la ligne de Savone à la frontière pour unir définitivement les deux railways.

#### CHRONIQUE DU LITTORAL.

MENTON. — Une nouvelle feuille se publie à Menton sous la direction de M. Humberset. Cette publication prend le titre de *Journal de Menton*. Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau confrère, et nous faisons des vœux sincères pour son succès.

NICE. — C'est le 4 septembre, c'est-à-dire dans quelques jours, que le Théâtre-Français ouvre ses portes au public. On dit la troupe de M. Avette excellente.

VILLEFRANCHE. — Mercredi dernier, trois puisatiers, les nommés Baillet Félix, Maître François et Rolland Onofrio, occupés depuis un mois à la construction d'un puits dans la propriété de M. de Villarey, procédaient à la pose d'un treuil pour l'extraction de la terre et la descente des matériaux. Vers 9 heures, tandis que Rolland préparait les clous, les deux autres plaçaient sur l'orifice les planches du pont volant. Tout à coup la planche, faisait bascule, lançait Baillet dans le puits.

A ses cris, plusieurs voisins accoururent ; le tourniquet, qui venait d'être adapté, servit à descendre plusieurs personnes, et il fallut des efforts inouïs pour remonter le pauvre Baillet, qui avait le bras et la jambe gauche fracturés en plusieurs endroits. Transporté immédiatement à l'hôpital de Villefranche, le blessé a reçu les soins du docteur Montolivo, qui a dû procéder à l'amputation du bras. Son état est très grave et laisse peu d'espoir de le sauver, une congestion cérébrale s'étant déclarée à la suite de l'opération.

**HYÈRES.** — Le sanctuaire de Notre-Dame de la Garde de Hyères, a été profané. Après avoir forcé la porte par une forte pesée, des malfaiteurs se sont introduits dans la chapelle et ont enlevé tous les bijoux qui recouvraient la statue de la Sainte-Vierge. La valeur des objets volés est estimée à 20,000 fr.

Non contents de ce vol, les malfaiteurs ont mis le comble à leur profanation en brulant, au moyen d'une chandelle, le visage de la statue.

**MARSEILLE.** — Dans la soirée de jeudi 26, dit le *Petit Marseillais*, un incendie, qui aurait pu avoir les plus graves conséquences, s'est déclaré subitement à bord du bateau à vapeur espagnol le *Don Juan-Ténorio*, ancré dans le port de la Joliette.

Ce navire, qui était en partance pour Barcelone, avait une partie de son chargement à bord, composée de 20 pipes de 3½, de drogueries et de sacs de café.

Une pipe de 3½, qui a fait explosion, a déterminé l'incendie. Aussitôt ce sinistre connu, les Sapeurs-Pompiers du poste de la Joliette, sous les ordres de leur capitaine se sont transportés à bord du paquebot où les mesures les plus énergiques ont été prises pour empêcher la propagation du feu. Attaqué à son début il a pu être éteint avant qu'il ne se communiquât aux autres pièces de 3½.

Ce résultat heureux est dû à la promptitude qui a été apportée dans les secours.

On n'a eu à déplorer aucun accident, malgré la violence qu'avaient d'abord les flammes. Il était à craindre, si on n'était parvenu à circonscrire le foyer de l'incendie, que les 20 pipes de 3½ renfermant 600 litres chacune ne fissent explosion simultanément et ne causassent un grand malheur.

**BASTIA.** — Le yacht l'*Aigle* est entré dans le port ce matin, 28, à sept heures. Le temps est magnifique. Une ovation enthousiaste a été faite à l'Impératrice et au Prince Impérial au moment de leur descente à terre.

Le temps est devenu moins beau et l'on craint qu'il ne devienne mauvais à l'entrée de la nuit.

**BULLETIN DES COURS.**

**ANGLETERRE.** — Une dépêche datée de New-York le 22 annonce que le duc d'Edimbourg était arrivé à Honolulu. Le prince se rend au Japon.

— Le 19, la grande duchesse Marie de Russie, avec son fils, le prince Serge de Leuchtenberg, et le duc de Leuchtenberg, venant de Paris, sont arrivés à Londres.

— La Reine Victoria a fait offrir à l'ex-Roi de Hanovre, Georges V, le château de Claremont, ancienne résidence de Louis-Philippe et de Marie-Amélie, et qui est la propriété particulière de Sa Majesté.

— Le Roi de Suède est attendu vers la fin du mois en Angleterre.

**AUTRICHE.** — S. M. François-Joseph, né le 18 août 1830, vient d'entrer dans sa quarantième année.

— L'Empereur vient de donner à M. de Beust le collier de la Toison-d'Or, l'ordre le plus élevé de l'empire d'Autriche.

— L'Empereur a quitté Ischl pour revenir à Vienne; S. M. est repartie le même jour pour Pesth, d'où elle doit se rendre au camp de Bruk pour assister aux grandes manœuvres.

De là l'Empereur retournera à Schönbrunn, qu'il quittera vers le 3 septembre pour prendre part, aux environs d'Eisenerz, aux classes impériales, qui se prolongeront jusqu'à la mi-septembre. Il retournera ensuite à Ischl.

**ITALIE.** — Le prince Amédée est retourné à Brindisi, où il va s'embarquer pour rejoindre l'escadre dont il a le commandement.

Ensuite le prince se rendra à Beyrouth avec quelques savants distingués.

S. A. R. ira un des premiers visiter le canal de Suez.

**PORTUGAL.** — La Reine est arrivée à Lisbonne dans la matinée du 20.

On dit que sa santé laisse beaucoup à désirer.

**BELGIQUE.** — Le Roi et la Reine sont partis de Bruxelles pour la Suisse, en passant par l'Allemagne.

A Coblenz, Leurs Majestés se sont arrêtées pour dîner chez la Reine de Prusse, qui était venue à leur rencontre jusqu'à la gare.

Le lendemain, le Roi est allé à Hombourg pour saluer le Roi de Prusse, de passage dans cette ville; les deux souverains ont déjeuné ensemble au château.

Le soir, le Roi et la Reine sont arrivés à Heidelberg.

**FAITS DIVERS.**

Nous apprenons par le dernier rapport sur les travaux du Mont-Cenis, que la roche rencontrée dans la perforation, et qui avait jusqu'ici retardé les progrès du tunnel est à sa fin; le travail qui reste à faire pourra être achevé à raison de 130 mètres par mois, d'après ce rapport le tunnel serait ouvert aux voyageurs le 1<sup>er</sup> janvier 1871, et en avril de la même année la locomotive pourrait y passer. Bientôt les deux compagnies française et italienne prendront des accords nécessaires pour amener les rails à l'entrée du tunnel.

Un marin retraité à Long, département de la Somme, vient de trouver un moyen de soustraire aux désastres maritimes les valeurs d'or, d'argent et tous les objets précieux.

Voici son système:

Les métaux, les diamants ou autres objets précieux sont hermétiquement enfermés dans des boîtes ou caisses en zinc; chaque boîte, à son tour, est enveloppée séparément dans une autre caisse en zinc plus grande, où on laisse un certain vide; la petite boîte est soudée ou attachée solidement au milieu de la paroi inférieure de la grande, et le tout est surmonté d'un tuyau contenant le pavillon de la nation.

On complète les dispositions en gravant l'adresse du propriétaire ou du destinataire sur l'une des parois extérieures.

Toutes ces caisses sont placées sur la dunette des navires, et quand par malheur survient un sinistre, au lieu de couler à fond avec le bâtiment, elles surnagent, et tôt ou tard, après avoir été le jouet des flots, elles accostent la terre ou sont recueillies au large par quelque navigateur.

On a deviné que ce qui fait flotter ces caisses de sauvetage, c'est le vide laissé à l'intérieur, autour de la petite boîte, et que ce qui la maintient en équilibre, c'est le poids de cette petite boîte adhérant au milieu du fond de la grande caisse et lui servant de lest.

En faisant des fouilles dans l'ancien cloître des *Madonne*, dit la *Gazette de l'Emilie*, on a trouvé à deux mètres de profondeur, un tombeau étrusque. C'est un petit puits circulaire ayant des parois en gros cailloux. Au fond se trouvait un vase cylindrique de cuivre contenant des ossements humains carbonisés. Le tout était recouvert d'une pierre plate.

Le vase de cuivre a environ 40 centimètres de diamètre et autant de profondeur. On avait déjà trouvé, dans la même localité, des objets d'origine étrusque.

ALFRED GABRIÉ, Rédacteur-Gérant.

**MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.**

Arrivées du 23 au 29 Août 1869.

NICE. b. *Silphide*, français, c. Bosano, m. d.  
 GOLFE JUAN. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, sable  
 GÈNES. b. *Jeune Elvire*, italien c. Sibono, m. d.  
 CETTE. b. *St-Michel Archange*, français, c. Palmaro, vin  
 GOLFE EZA. b. *St-Joseph*, français, c. Giordan, chaux  
 GOLFE JUAN. b. *l'Indus* id. c. Jovençeau, sable  
 ID. b. *Trois amis*, id. c. Castillon, id.  
 NICE. b. *l'Empyrée*, id. c. Roux, bois

GOLFE JUAN. b. *Jeune Louise* id. c. Barralis, sable  
 ID. b. *Résurrection*, id. c. Ciaïs, id.  
 ID. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, id.  
 MENTON. b. *St-Michel*, id. c. Palmaro, sur lest  
 GOLFE JUAN. b. *le Var*, id. c. Mangiapan, sable  
 ID. b. *l'Indus*, id. c. Jovençeau, id.  
 ID. b. *Jeune Louise*, id. c. Barralis, id.  
 MENTON. b. *St-François*, id. c. Anfonsi, sur lest  
 GOLFE JUAN. b. *Résurrection*, id. c. Ciaïs, sable  
 ID. b. *la Pauline*, id. c. Gabriel, id.  
 ID. b. *Assomption*, id. c. Audibert, id.  
 GOLFE EZA. b. *St-Joseph*, id. c. Giordan, chaux

Départs du 23 au 29 Août 1869.

VINTIMILLE. b. *St-Second*, italien c. Marcenaro s. lest  
 MENTON. b. *Silphide*, français, c. Bosano, m. d.  
 ID. b. *Jeune Elvire*, italien, c. Sibono, id.  
 GOLFE JUAN. b. *St-Michel*, français, c. Isoard, sur lest  
 FINALE. b. *Trois frères*, italien, c. Ginocchio, id.  
 MENTON. b. *St-Michel*, français, c. Palmaro, vin  
 GOLFE JUAN. b. *l'Indus*, id. c. Jovençeau s. les  
 ID. b. *Trois amis*, id. c. Castillon, id.  
 ST-JEAN. b. *St-Joseph*, id. c. Giordan, id.  
 NICE. b. *l'Empyrée*, id. c. Roux, id.  
 MARSEILLE. b. *Charles et Anaïs*, id. c. Bonfort, id.  
 GOLFE JUAN. b. *Jeune Louise*, id. c. Barralis, id.  
 ID. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, id.  
 ID. b. *Résurrection*, id. c. Ciaïs, id.  
 ID. b. *le Var*, id. c. Mangiapan, id.  
 ID. b. *Jeune Louise*, id. c. Mangiapan, id.  
 ID. b. *l'Indus*, id. c. Jovençeau, id.  
 ANTIBES. b. *St-François*, id. c. Anfonsi, id.  
 GOLFE JUAN. b. *Assomption*, id. c. Audibert, id.  
 ID. b. *la Pauline*, id. c. Gabriel, id.  
 ID. b. *Résurrection*, id. c. Ciaïs, id.

**LA MODE ILLUSTRÉE**

*Journal de la Famille*, édité par la maison Firmin Didot, 56, rue Jacob, et paraissant tous les dimanches en 8 pages grand in-4°, donne chaque année plus de 1,500 gravures, représentant des sujets de travaux à l'aiguille, au crochet, en tapisserie, des modèles de manteaux, bonnets, chapeaux, etc., accompagnée de descriptions d'une rigoureuse exactitude. De plus, 24 grandes planches de patrons, dont plusieurs double format, c'est-à-dire deux fois plus de patrons que n'en donne toute autre publication de modes, fournissent à chaque mère de famille près de 500 modèles de toutes sortes de vêtements, pour elles-mêmes, pour leurs filles et pour enfants de tout âge.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

QUATRE ÉDITIONS.

1<sup>re</sup> édition. — Gravures noires dans le texte, 4 an 41 fr.

2<sup>me</sup> édition. — Gravures noires dans le texte, plus 1 gravure à l'aquarelle par mois: 4 an 47 fr.

3<sup>me</sup> édition. — Gravures noires dans le texte, plus 2 gravures à l'aquarelle par mois: 4 an 20 fr.

4<sup>me</sup> édition. — Gravures noires dans le texte, plus 1 gravure à l'aquarelle par semaine: 4 an 25 fr.

**MAISON A VENDRE** sise r. Basse et place du Palais par étages ou en totalité. Vue sur la mer. — S'adresser rue de Lorraine, 13.

**TAVERNE ALLEMANDE**

Tenue par JAMBOIS.

Avenue Caroline, à la Condamine. — Déjeuners froids.

**LE COURRIER DE PARIS** est le journal hebdomadaire le plus complet, le meilleur marché et le mieux renseigné de la capitale. Il publie des articles sur les salons, bals, fêtes et théâtres, les courses, la chasse et la pêche. C'est encore un guide indispensable aux baigneurs et touristes, qui fréquentent les villes d'eaux et de bains.

Rédacteur en chef: EMILE BADOCHÉ.

Abonnements: Paris, 10 fr. Départements, 12 fr.

Adresser franco un mandat poste, 125, rue Montmartre, Paris.

En vente à l'imprimerie du Journal :

**MONACO ET SES PRINCES**

par HENRI MÉTIVIER.

Deux volumes grand in-8° — Prix : 5 francs.

**UNE VISITE A MONACO**

du même auteur. — Prix : fr. 1 ; par la poste, fr. 1 20.

**Hôtel-Restaurant de Strasbourg**

TENU PAR **LOUIS BOULAS**

Ex-Cuisinier de l'Hôtel de Paris

Cabinets de société et jardin. — Chambres meublées.

SALLE DE BILLARD.

Monte Carlo, près le Casino (Monaco).

**MAISON DE PAPIERS PEINTS**

Succursale des principales maisons de Paris

**AUGUSTE CIAIS**

**SPÉCIALITÉ POUR DÉCORATION**

et Devant de Cheminées

Rue du Milieu, 4, Monaco

**SALON DE COIFFURE**

**GAËTAN BARRAL**

Rue du Milieu, 22

A l'honneur d'informer MM. les étrangers qui voudront bien l'honorer de leur confiance qu'il vient d'attacher à son établissement un coiffeur pour dames.

On se rend à domicile. — Abonnement à la coiffure à des prix modérés.

Parfumerie des premières Maisons de Paris et de Londres.

**VILLA BELLA**

Appartements meublés. — Pension.

Quartier des Moulins

Situation exceptionnelle avec vue splendide sur la mer.

**A VENDRE**

Parcelles de terrain de diverses contenances

Quartier de la Colla, près la gare de Monaco.

S'adresser à M. FRANÇOIS BIVÈS pour tous renseignements

**VOITURES** pour la promenade et voyages. — S'adresser à Henri Crovetto, place du Casino.

**VOITURES** pour la promenade et voyages. Sangeorges, rue de Lorraine, n° 11 et place du Casino.

**Chemin de Fer de Paris-Lyon-Méditerranée. — Saison d'été.**

**DE MONACO A NICE**

PRIX DES PLACES.			STATIONS	DÉPARTS								
1 <sup>o</sup> CL.	2 <sup>o</sup> CL.	3 <sup>o</sup> CL.		MATIN		SOIR						
Fr. cent.	Fr. cent.	Fr. cent.		H.	M.	H.	M.	H.	M.	H.	M.	
			MONACO.	9	20	1	10	5	20	9	11	10
80	60	45	EZE.	9	34	1	23	5	33	9	13	
1	75	55	BEAULIEU.	9	42	1	31	5	41	9	21	
1 25	90	70	VILLEFRANCHE.	9	49	1	38	5	53	9	28	11 33
1 80	1 35	1	NICE.	10	02	1	51	6	06	9	41	11 46

  

PRIX DES PLACES.			STATIONS	DÉPARTS								
1 <sup>o</sup> CL.	2 <sup>o</sup> CL.	3 <sup>o</sup> CL.		MATIN		SOIR						
Fr. cent.	Fr. cent.	Fr. cent.		H.	M.	H.	M.	H.	M.	H.	M.	
			NICE.	8	20	4	15	6	45	8	20	
55	45	30	VILLEFRANCHE.	8	37	4	27	6	57	8	32	
80	65	45	BEAULIEU.	8	44	4	34	7	04	8	38	
1	75	55	EZE.	8	52	4	42	7	12	8	47	
1 80	1 35	1	MONACO.	9	04	4	54	7	24	8	59	

**DE NICE A MONACO**

**Le Journal financier**  
**L'UNION DES ACTIONNAIRES**  
(Troisième Année)

LES MARDIS et les VENDREDIS  
LE SEUL paraissant DEUX FOIS par semaine

Donne le premier les nouvelles financières, la sténographie des assemblées générales, le cours et surtout la comparaison raisonnée des valeurs cotées et non cotées, avec leur revenu, leurs garanties, leur avenir, en un mot, les renseignements les plus complets.

Publie le premier les Listes officielles des tirages et le prix courant des valeurs à lots.

Discute toutes les Emissions, indique les arbitrages les plus avantageux, et explique les meilleures opérations à terme ou au comptant.

ABONNEMENTS :  
Un an, 40 fr. — Six mois, 5 fr. (Le même pour toute la France).  
Un numéro : 20 centimes

BUREAUX : 18, Chaussée-d'Antin, Paris

Envoi gratuit, à titre d'essai, pendant un mois, sur demande adressée au Directeur

**A VENDRE OU A LOUER**  
près du Casino

**SOLEIL VERT**

Très richement meublée

Vue magnifique dominant le plateau de Monte Carlo.  
S'adresser à la villa, Avenue St-Michel.

**JOLIES VILLAS pour 22,000 fr.**

Pour achat de maisons, campagnes ou lot de terrain, S'adresser à M. de Millo.

**HOTEL D'ANGLETERRE**, Avenue de Monte Carlo, près le Casino.

**HOTEL DE FRANCE**, rue du Tribunal et rue des Carmes. — Table d'hôte et pension.

**Café ET RESTAURANT** tenu par J.-B. BARRIÈRE. Déjeuners à 2 fr. et Diners à 2 fr. 50. — Pension.

**Hôtel et Restaurant de Lyon**, rue du Milieu, 23. — Table d'hôte et pension. — Chambres meublées.

**BAINS DE MER DE MONACO.**

Ouverture de la Saison le 15 Avril.

La rade de MONACO protégée par ses promontoires est une des plus paisibles de la Méditerranée. La chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer. Le fond de la plage ainsi qu'à TROUVILLE, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse au contact. — CABINES élégantes et bien aérées.

**BAINS D'EAU DOUCE ET BAINS DE MER CHAUDS.**

LE SEUL BAIN DE MER possédant un CASINO, qui offre à ses hôtes les mêmes distractions et agréments que les établissements des bords du Rhin, WIESBADEN, HOMBURG et BADEN-BADEN. — NOUVELLES SALLES DE CONVERSATION ET DE BAL. — CABINET DE LECTURE où se trouvent toutes les publications françaises et étrangères. — CONCERT l'après-midi et le soir. — Orchestre d'élite.

Les JARDINS DE MONTE-CARLO qui s'étendent en terrasses du CASINO à la mer offrent, outre les points de vue les plus pittoresques, des promenades agréables au milieu des Palmiers, des

Caroubiers, des Cactus, des Aloès, des Géraniums, de s Lauriers-rose, des Tamarins et de toute la flore d'Afrique.

GRAND HOTEL DE PARIS, à côté du CASINO. Cet hôtel, l'un des plus somptueux et des plus confortables du littoral de la Méditerranée, a été considérablement agrandi cette année. BEAUX APPARTEMENTS. Magnifique SALLE A MANGER. SALON de RESTAURANT. GRAND CAFÉ avec BILLARDS. — CABINETS PARTICULIERS. — CUISINE FRANÇAISE.

La ville et la campagne de MONACO renferment des HOTELS, des MAISONS PARTICULIÈRES et des VILLAS, où les voyageurs trouvent des appartements à des prix modérés. — STATION TÉLÉGRAPHIQUE.

Le trajet de LYON à MONACO se fait en 15 heures ; de MARSEILLE à MONACO en 7 heures.

Plusieurs départs amènent les voyageurs de NICE à MONACO. Le trajet se fait en TRENTE MINUTES.